



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 23 JUIN 2022**

Compte-rendu affiché le : 30 juin 2022

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 juin 2022

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

**Secrétaire de séance** : Mme Marie BRUNET

**Membres présents** : 37

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, M. François-Xavier PENICAUD, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Hervé THIBAUD, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René MAGLIANO, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Jean-Francois DELAPIERRE, Mme Françoise KIRASSIAN, M. Stéphane GENIN, M. Albert YOGO, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Anne-Lise LANSAQUE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Jean-Baptiste DOZOLME, M. Stevens BOBI, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Marie BRUNET, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Nesrine MECHKAR

**Membres ayant donné pouvoir** : 5

Mme Isabelle DA SILVA pouvoir à Mme Maryam EL GUIZANI  
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO  
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL  
Monsieur Filipe GALVAO pouvoir à Mme Anne-Laure BADIN  
Madame Lucile MOREL pouvoir à Madame Stéphanie VELLA

**Membre absent**: 1

M. Fatih DEMIRAY

**Délibération n°20220623DEL11**

**VIE ASSOCIATIVE**

**Association Sportive du Collège Joliot Curie, section sport partagé - Attribution de subvention exceptionnelle 2022**

**RAPPORTEUR : M. GRÉGORY BRUNET**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique sportive, la Ville a mis en place un accompagnement adapté à « un sport pour tous » par la mise à disposition d'équipements et par l'attribution de subventions et associations qualifiées pour participer aux divers championnats de France.

L'Association Sportive du Collège Joliot Curie de Bron s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une discipline sportive encore un peu méconnue « le sport partagé ». En combinant le sport et la socialisation, l'association a su accompagner et mettre en avant ses élèves présentant un handicap, ainsi que et les élèves d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), et les amener à participer à des compétitions sportives.

L'équipe des élèves de l'Association Sportive du Collège Joliot Curie - section sport partagé (composée de 2 joueurs en situation de handicap, de 2 joueurs valides, d'un coach et d'un jeune officiel) s'est qualifiée au championnat de France de sport partagé multi-activités qui s'est tenu à Gruissan, du 16 au 19 mai 2022. L'épreuve comprend 3 challenges sportifs : le challenge biathlon (course et tir à la sarbacane), le challenge double (tournoi de boccia et de tennis de table), et le challenge course d'orientation.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 700 € à l'Association Sportive du Collège Joliot Curie - section sport partagé, pour couvrir une partie des dépenses liées à l'achat de matériel et contribuer aux frais de déplacement de l'équipe.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique locale mise en place dans le domaine des sports au sein de la collectivité.

La subvention sera versée en une seule fois après réception du compte-rendu financier de l'action et des justificatifs.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'attribution de la subvention de 700 € à l'Association Sportive du Collège Joliot Curie de Bron- section sport partagé pour leur participation au championnat de France de sport partagé multi-activités qui s'est tenu à Gruissan du 16 au 19 mai 2022,

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à réaliser tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

**Le Maire,**

**Jérémy BREAUD**